

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 16 avril 2018 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente  
Monsieur Jacques Daigle, vice-président  
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire  
Madame Manon Aubry, commissaire  
Monsieur Jean-François Laflèche, commissaire  
Madame Manon Lambert, commissaire  
Madame Colette Vézina, commissaire  
Monsieur Dany Boudreault, commissaire parent

Absence :

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général  
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Michael Provencher, secrétaire général

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 11.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2018

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Manon Lambert que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

CE14-198-1804

CE14-199-1804

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-200-1804
- 3.01 COMPTES À PAYER 2017-2018
- Madame Manon Aubry propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 29 mars 2018 au 12 avril 2018.
- Unaniment résolu ADOPTÉ
- 4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL
- 5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES
- CE14-201-1804
- 5.01 PROJET N° 2793 – REMPLACEMENT DE LA FOSSE SEPTIQUE ET DU CHAMP D'ÉPURATION À L'ÉCOLE CENTRALE, VILLEROY / J-C LIZOTTE INC.
- Monsieur Dany Boudreault propose :
- QUE le tableau comparatif révisé des soumissions reçues des entrepreneurs dans le cadre de la réalisation du projet no 2793 – Remplacement de la fosse septique et du champ d'épuration à l'école Centrale, Villeroy soit accepté;
- QUE le directeur du Service des ressources informatiques et matérielles soit autorisé à y donner suite en retenant les services de J-C Lizotte inc. (Document numéro CE14-201-1804).
- Unaniment résolu ADOPTÉ
- CE14-202-1804
- 5.02 PROJET N° 2795 – RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES À L'ÉCOLE SAINT-CŒUR-DE-MARIE À SAINT-PIERRE-BAPTISTE / CONSTRUCTION C.D.G. INC.
- Monsieur Jacques Daigle propose :
- QUE le tableau comparatif révisé des soumissions reçues des entrepreneurs dans le cadre de la réalisation du projet no 2795 – Réfection des salles de toilettes à l'école Saint-Cœur-de-Marie, Saint-Pierre-Baptiste soit accepté;
- QUE le directeur du Service des ressources informatiques et matérielles soit autorisé à y donner suite en retenant les services de Construction C.D.G. inc. (Document numéro CE14-202-1804).
- Unaniment résolu ADOPTÉ
- 6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- CE14-203-1804
- 6.01 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MONSIEUR JEAN-PIERRE HOULE
- Madame Colette Vézina propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu la démission, pour retraite, de monsieur Jean-Pierre Houle, appariteur à l'école La Myriade J.-P.-H.-Massicotte. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2018, à 16 heures.
- Unaniment résolu ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-204-1804      6.02      DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME PAULE FOUQUETTE
- Madame Manon Lambert propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Paule Fouquette, ouvrière d'entretien, classe II à la Polyvalente La Samare. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 10 mai 2018, à 23 heures 30.
- Unanimement résolu      ADOPTÉ
- CE14-205-1804      6.03      ABOLITION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN
- Madame Sylvie Bilodeau propose que, suite à la démission aux fins de retraite de madame Sylvie Campbell, le poste de technicienne en organisation scolaire au Centre Monseigneur-Côté devenu ainsi vacant soit aboli.
- Unanimement résolu      ADOPTÉ
- CE14-206-1804      6.04      CRÉATION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN
- Monsieur Jacques Daigle propose que le Service des ressources humaines procède à l'ouverture d'un poste régulier à temps plein, de 32,5 heures par semaine, de technicienne ou technicien en organisation scolaire au Centre Monseigneur-Côté.
- Unanimement résolu      ADOPTÉ
- CE14-207-1804      6.05      ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 17-17), MONSIEUR SYLVAIN JACQUES
- Madame Colette Vézina propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste d'ouvrier certifié d'entretien à l'atelier Le boisé, soit attribué à monsieur Sylvain Jacques selon les modalités suivantes :
- Statut d'emploi
- Emploi régulier à temps plein
- Tâche
- Du lundi au vendredi,  
38,75 heures / semaine
- Période d'engagement
- À une date à être déterminée avec la direction
- Détail
- Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.
- Unanimement résolu      ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-208-1804

6.06 DÉMISSION, PERSONNEL PROFESSIONNEL, MADAME SOLANGE COMTOIS

Madame Manon Aubry propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Solange Comtois, conseillère pédagogique aux Services éducatifs Jeunes. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective compter du 29 juin 2018, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-209-1804

6.07 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME DANIELLE MAHEU

Madame Colette Vézina propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Danielle Maheu, enseignante en musique (champ 06), à l'école Sacré-Coeur (Princeville). Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2018, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-210-1804

6.08 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL PROFESSIONNEL (P.P. 03-17), MADAME KARYNE TOUPIN

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste d'analyste au Service des ressources informatiques et matérielles, soit attribué à madame Karyne Toupin selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,  
35 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 17 avril 2018

Détail

Le tout conformément à la clause 5-3.00 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

10.00 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU 24 AVRIL 2018

CE14-211-1804

À 19 h 22, monsieur Jacques Daigle propose l'ajournement de la présente réunion du comité exécutif au mardi 24 avril 2018 à 19 h.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

\_\_\_\_\_  
Paulette S. Rancourt, présidente

\_\_\_\_\_  
Michael Provencher, secrétaire général